

# Le PNUD intègre la question climatique et écologique dans son indice de développement humain

Le Programme des Nations unies pour le développement a présenté mardi 15 décembre son nouvel indice de développement humain, ajoutant des critères établis d'après les émissions de CO2 et l'empreinte que font peser les pays sur les ressources.

Par [Rémi Barroux](#)

Publié le 16 12 2020

« *Les êtres humains exercent sur la planète un pouvoir qui n'a jamais été aussi écrasant. Face au Covid-19, aux températures record et aux inégalités croissantes, il est temps d'utiliser ce pouvoir pour redéfinir ce que nous entendons par progrès* », propose le responsable du PNUD.

Ainsi, en présentant, mardi 15 décembre, son nouveau rapport sur le développement humain (trentième édition), l'agence onusienne change de logiciel en intégrant dans le calcul de l'indice de développement humain (IDH) les émissions de dioxyde de carbone et l'empreinte matérielle des pays, créant ainsi un nouvel indice expérimental.

Face à ce qu'il estime être « *un point de bascule, une crise sans précédent dans l'histoire de l'humanité et de la planète* », Pedro Conceição, le directeur du rapport sur le développement humain au PNUD, explique l'évolution de cet indice. « *Il y a trente ans, pour le premier rapport, nous avons intégré les questions de santé, d'éducation aux critères économiques pour déterminer le niveau de développement humain dans chaque pays. Aujourd'hui, ce n'est pas assez. Nous devons penser en même temps à la pression que nous mettons sur la planète, car elle va affecter les capacités mêmes de développement de ses habitants, assure Pedro Conceição. Il faut arrêter de penser séparément les inégalités sociales et économiques, la perte de la biodiversité, le changement climatique, l'acidification des océans...* »

## La France gagne 16 places

A l'économie, la santé et l'éducation, le PNUD ajoute donc la mesure de la pression exercée par les humains sur la planète, au travers de sa consommation matérielle de ressources et de son empreinte carbone. Ce qui change la donne au vu de la situation de certains pays. De nouvelles estimations prévoient que, d'ici à 2100, les pays les plus pauvres du monde pourraient connaître jusqu'à cent jours supplémentaires de conditions météorologiques extrêmes en raison du changement climatique, une durée qui pourrait être réduite de moitié si l'accord de Paris sur le climat était pleinement mis en œuvre, rappellent les auteurs du rapport. Et pourtant, dénonce le PNUD, les combustibles fossiles sont toujours subventionnés, le coût total des subventions publiques étant estimé à plus de 5 000 milliards de dollars (4 100 milliards d'euros), soit 6,5 % du PIB mondial, selon les chiffres du FMI cité dans le rapport.

« L'IDH ajusté aux pressions planétaires fait ressortir une nouvelle vision du monde, proposant une évaluation moins optimiste, mais plus claire du progrès humain. Par exemple, 50 pays quittent le groupe à très haut développement humain, en raison de leur dépendance fossile et de leur empreinte matérielle », détaille le PNUD. Parmi eux figurent le Luxembourg, Singapour, l'Australie, les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine ou encore la Norvège.

Inversement, avec ces ajustements environnementaux et climatiques, des Etats comme le Costa Rica, la Moldavie ou le Panama améliorent leurs classements d'au moins trente places, « mettant en évidence le fait qu'une pression plus légère sur la planète est possible ». La France, classée au 26<sup>e</sup> rang, a amélioré de 16 places son classement.

Les inégalités au sein des pays et entre les pays, notamment ceux qui se sont construits avec le colonialisme et l'exploitation de terres et de peuples, précise le rapport, sont criantes et l'intégration de nouveaux critères permet de mieux cerner où ils en sont en termes de développement humain.

## **Ne pas choisir entre les peuples et les arbres**

Né dans les années 1990, l'IDH était basé, à l'origine, sur quelques indicateurs, tels le produit intérieur brut (PIB) par habitant, l'espérance de vie ou le niveau d'éducation des enfants. En 2010, la question des inégalités est intégrée au calcul de l'indice de développement humain. Le pas franchi aujourd'hui par le PNUD est donc important et modifie l'analyse coût-bénéfice de ce développement, pour en produire une version plus réaliste.

Surtout, de façon radicale, l'organisme international établit que le développement humain ne peut continuer à se faire, et à être mesuré, au détriment de celui de la nature. Une démarche qui fait écho au débat qui a traversé la société française, notamment avec la crise des « gilets jaunes », sur la convergence de deux urgences, les fins de mois ou la fin du monde. « *La prochaine étape critique du développement humain ne consiste pas à choisir entre les peuples ou les arbres*, analyse Pedro Conceição. *Il s'agit de reconnaître aujourd'hui que le progrès humain impulsé par une inégalité croissante et à forte intensité de carbone touche à sa fin.* »

A la mi-novembre, l'OCDE a publié ses « Perspectives mondiales sur le financement du développement durable 2021 ». L'organisation y expliquait que les pays en développement seraient confrontés, en raison de la crise économique liée au Covid-19, à un déficit de financement de 1 700 milliards de dollars (près de 1 400 milliards d'euros) pour continuer d'avancer sur la bonne voie et atteindre les objectifs de développement durable établis par les Nations unies d'ici à 2030.

## **Nouvelle hiérarchie**

Dans son rapport, le PNUD ne se borne pas à établir une nouvelle hiérarchie mondiale du développement. Il propose aussi des pistes pour remédier aux inégalités révélées par le nouvel indice. « *Nous pouvons changer, faire d'autres choix. Le plus grand risque serait que nous ne fassions pas le pas préconisé dans ce rapport. Il en va de la responsabilité des gouvernements qui sont au centre des possibilités d'action, mais aussi de celle des acteurs économiques et celle, bien sûr, des individus* », insiste Pedro Conceição.

Parmi ces pistes, les auteurs du rapport identifient les politiques publiques, avec une fiscalité plus progressive, des « *investissements et des systèmes d'assurance préventifs destinés aux communautés*

*vivant le long des côtes* », mesures qui protégeraient les vies des 840 millions de personnes exposées au risque d'inondations côtières. Un exemple d'action visant à concilier, voire à réconcilier, les peuples et la planète.

[Rémi Barroux](#)